



GROUPE D'ÉTUDES HELVÉTIQUES DE PARIS

HELVETISCHE STUDIENGRUPPE PARIS
GRUPPO DI STUDI ELVETICI DI PARIGI
GRUPPA DA STUDIS HELVETICS DA PARIS

17 rue de l'Arcade, 75008 Paris
Adresse postale : 23 av. Pasteur, 92170 Vanves – email : gehp.am@orange.fr

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 – J.O. du 23 Avril 1965

Lettre mensuelle du GEHP - avril 2017

Le 10 avril 2017

Aux membres de la communauté suisse de Paris,

Mesdames, Messieurs, chers compatriotes et chers amis,

Le GEHP a le plaisir de vous inviter à sa prochaine **réunion le lundi 24 avril 2017 à 18h30 précises à l'Ambassade de Suisse, 142 rue de Grenelle, 75007 Paris**

Nous verrons un film suisse dont vous avez peut-être entendu parler et qui a reçu de nombreuses récompenses, dont 2 Césars et le prix de la meilleure fiction lors du Prix du Cinéma suisse à Genève.

C'est un film de Claude Barras "**MA VIE DE COURGETTE**", pour lequel Sophie Hunger a eu le Prix de la meilleure musique de film et Marie Eve Hildebrand le Prix spécial de l'Académie pour la direction d'acteur et le montage des voix. C'est un film d'animation destiné aux adultes, mais que les enfants peuvent voir (durée environ 1 heure). Remarquable, un petit chef-d'œuvre.

La séance commencera par la revue de la presse suisse par notre ami Jean-Paul Hardy. N'oubliez pas d'apporter vos papiers d'identité. Nous terminerons la soirée par un moment de convivialité.

Au verso vous trouverez le compte-rendu de l'exposé de M. Werner Stutz sur l'Ecole suisse internationale, école originale qui remporte un grand succès.

Venez voir ce beau film émouvant, vous y penserez longtemps.

Au 24 avril donc,

Cordialement à tous

Aline Messmer-Kesselring

Présidente du GEHP

Aline MESSMER – Président
Jean Paul HARDY – Secrétaire
Valéry SANDOZ – Trésorier
Jean-Paul BETI – Chargé de l'informatique
André BOURGOUIN
Marie-Christine DESCHENAU
Chantal KIEFER
Jean PATRIMONIO
Guy SAMADEN – Prés. d'honneur

23 avenue Pasteur, 92170 Vanves – 01 47 36 72 84
33 rue du Parc de Clagny, 78000 Versailles – 01 30 21 43 08
1 rue Volta, 92800 Puteaux
13, rue Carrier-Belleuse, 75015 Paris
11 avenue Constant Coquelin, 75007 Paris - 06 07 25 92 13
7 rue des Prêcheurs 75001 Paris
8 rue de Tocqueville, 75017 Paris
20 rue Oudry, 75013 Paris
8 rue de Conflans, 95220 Herblay

L'ECOLE SUISSE INTERNATIONALE LIBRE DE FRANÇAIS APPLIQUE

Exposé de M. Werner Stutz le 27 mars 2017 pour le GEHP

1) Le Cercle Commercial Suisse

Le CCS fut fondé en 1881 par quelques jeunes Suisses désireux de créer un enseignement de français à Paris. Le succès fut immédiat, d'autres langues suivirent, puis la sténographie et la dactylographie, toujours en cours du soir. En 1886 on créa un bureau de placement gratuit. Bientôt les locaux du 90 rue Lafayette devinrent exigus. Une Société immobilière suisse vit le jour en mai 1911 et on acheta un terrain de 288m² au 10 rue des Messageries, très bien situé entre deux gares. Le financement fut trouvé auprès de grandes entreprises suisses et des organismes professionnels par une souscription d'actions. Le CCS devint une « association loi 1901 ».

En juillet 1913 le CCS put emménager dans ses nouveaux locaux. Il comptait alors 1600 membres et la vie associative était active entre les cours et les fêtes. L'immeuble possédait des salles variées, conçues pour être louées et rapporter un revenu. Mais en été 1914 500 membres du CCS furent rappelés sous les drapeaux et repartirent en Suisse. - L'association comptait 2000 membres en 1928. En 1933 l'école qu'elle gérait devint un institut de formation à plein temps. En revanche la vie associative déclinait progressivement. La guerre de 39-45 ralentit toutes les activités. Après la guerre l'activité d'enseignement s'affirma de plus en plus.

2) L'Ecole suisse internationale libre de français appliqué.

Aujourd'hui le CCS est toujours là. Les membres de son Conseil d'administration sont suisses ou binationaux et bénévoles. Le Consul Général, M. Krall, y représente l'Ambassade de Suisse, et l'Ambassadeur est membre de droit du CA.

- L'activité principale est l'enseignement du français. L'école est reconnue d'utilité publique par la Suisse et enregistrée au rectorat comme établissement d'enseignement supérieur. Elle a reçu le label suisse " EduQua ". En 1995 une école similaire a été fondée à Dijon qui concentre 55% de l'activité. Six personnes forment l'encadrement : trois enseignants, une secrétaire pour chaque école, et un directeur pour l'ensemble, sont permanents. Une dizaine d'enseignants ont des missions ponctuelles, au printemps et en automne en cas de surcharge.

Des classes entières de jeunes suisses alémaniques de 17 ans avec un accompagnateur suisse viennent faire un stage de 60 heures de cours (2 semaines). Ils sont logés dans des familles (un par famille) et peuvent passer un examen à la fin du stage. Ils représentent 75% de l'activité de l'école. 25% de l'activité sont assurés par des élèves individuels ayant un projet personnel. L'école dispose de 5 studios pour les loger. Ils restent plusieurs semaines ou mois en stage. Les enseignants contactent les élèves avant le stage, et orientent leur enseignement selon le futur choix professionnel de ceux-ci. Chaque année 1000 élèves passent par l'école. Les cadres actuels en ont formé 30 000. Le stage est très attractif par les sorties, les visites de Paris, l'emplacement de l'école près du canal St-Martin et du métro Poissonnière, la cuisine française, etc.

3) L'ombre au tableau.

Les ressources de l'école sont constituées par une contribution des élèves (qui apporte 85%) et par les loyers des locaux loués de la rue des Messageries. La Confédération versait une subvention jusqu'en 2002 par l'intermédiaire de l'Office fédéral de la Formation professionnelle et de la technologie, qui couvrait 30% des dépenses depuis 1967. En vertu d'une nouvelle loi sur la formation professionnelle, cette subvention s'est arrêtée et les démarches entreprises pour en récupérer tout ou partie n'ont pas abouti. Le fonctionnement quotidien de l'école est tout juste assuré, mais aucun investissement n'est possible. Or les responsables tiennent à ce que l'école reste " à but non lucratif " tout en gardant son niveau et sa bonne réputation.